

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE JEUNE

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Sexe :  FÉMININ  MASCULIN  
Nom du collège : .....  
Commune collège :  Bollène  AUTRE : .....  
Classe : ..... Nom du professeur principal : .....  
L'inscription à l'accompagnement scolaire est une initiative de :  
 L'enfant  Des parents  Des enseignants  Des travailleurs sociaux

PRÉSENCE AU C.L.A.S

Je soussigné.e, Mme, M. ....  
Responsable de l'enfant .....  
demande son inscription à l'accompagnement à la scolarité  
 Le 1<sup>er</sup> trimestre  Le 2<sup>ème</sup> trimestre  Le 3<sup>ème</sup> trimestre  
**sur l'espace jeunes de :**  
BOLLENE  17h00 - 18h30 LAPALUD  17h30 - 19h MONDRAGON  17h00 - 18h30  
**les jours suivants (2 jours / semaine) :**  Lundi  Mardi  Jeudi  Vendredi  
en fonction des places disponibles.

ENGAGEMENTS

- Le jeune s'engage à :**
- Venir pour travailler (apporter son matériel, être calme, ne pas utiliser d'appareil numérique pendant la séance, ne pas manger ou boire dans les salles de travail).
  - Être ponctuel et assidu aux séances d'accompagnement scolaire.
  - Respecter les intervenants et ses camarades.
  - Se respecter soi-même (en se pensant capable, en respectant ses affaires, en ayant confiance en ses capacités).
- Le(s) parent(s) s'engage(nt) à :**
- Être présent obligatoirement à chaque inscription, et en cas de demande de l'équipe pédagogique (bilan, séance parent-ado,...).
  - Prévenir l'équipe en cas d'absence de son enfant et/ou changement d'emploi du temps.
  - Être investi dans la scolarité de l'enfant en gardant un lien avec le collège.
  - Fournir le matériel nécessaire et vérifier régulièrement son état.
- L'équipe de l'espace jeunes multisite s'engage à :**
- Assurer régulièrement et durablement les séances d'aide à la scolarité (hors vacances scolaires, jours fériés et fermetures exceptionnelles).
  - Mobiliser ses compétences en étant disponible et à l'écoute, et en assurant un cadre plaisant.
  - Prévenir en cas d'absence de l'enfant.
  - Soutenir les parents dans leurs démarches en lien avec la scolarité et à garder un lien avec les collègues.

Pour rappel, chaque vendredi avant les vacances scolaires, l'Accompagnement à la Scolarité sera mis en place sous forme d'ateliers autour du jeu.

**En cas de non-respect de ces conditions, l'équipe pédagogique se réserve le droit de refuser la participation de l'enfant aux séances prévues et la collectivité le droit d'annuler le présent contrat.**

Fait à : ....., le : .....

Le jeune : ..... Les parents : ..... La direction de l'accueil  
jeunes intercommunal :